



DÉCISION DU MAIRE

(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE_2018DC123

OBJET : CONSTRUCTION D'UN MUR D'ESCALADE - MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2016_DL118 du conseil municipal du 15 décembre 2016, portant délégation du conseil municipal au maire,

VU le décret n° 2016-360 relatif à la réglementation des marchés publics et notamment son article 30,

VU la délibération n°2016_DL117 du conseil municipal du 15 décembre 2016 portant modification du règlement intérieur sur les marchés publics,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de confier à un maître d'œuvre la conception et le suivi des travaux de construction d'un mur d'escalade au gymnase Falcot,

CONSIDERANT que l'offre de la société Escalade Concept est la plus avantageuse,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la proposition financière de la société Escalade Concept 16 rue Jean Moulin 92240 MALAKOFF pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction d'un mur d'escalade au gymnase Falcot.

ARTICLE 2 : Le montant de la dépense de 5 400 € TTC sera réglé en 3 fois :

- Conception et dessin de la structure : 1800 € TTC,
- Remise des analyses des offres : 2 400 € TTC,
- Réception des travaux : 1 200 € TTC,

et sera imputé au chapitre 20 fonction 414 compte 2031 du budget.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

CORBAS, le 2 novembre 2018

Le maire,
Jean-Claude TALBOT

Escalade Concept

Envoyé en préfecture le 02/11/2018

Reçu en préfecture le 02/11/2018

Affiché le

ID : 069-216902734-20181102-VILLE_2018DC123-AU

Proposition commerciale
SLO
Réf. : PR1809-0002

Date de fin de validité : 09/11/2018

Code client : CU1809-0015

Émetteur:

Escalade Concept

16 rue Jean Moulin
92240 malakoff

Tél.: 0661406472

Email: escalade.concept@yahoo.com

Adressé à:

mairie de Corbas

Place Charles Jocteur
69960 Corbas

Montants exprimés en Euros

| Désignation | TVA | P.U. HT | Qté | Total HT |
|--|-----|----------|-----|----------|
| Assistance à Maitrise d'ouvrage. | 20% | 0,00 | 1 | 0,00 |
| Etude du projet et opportunité de la nouvelle structure d'escalade. Conception et dessin de la SAE (Structure Artificielle d'Escalade) selon les besoins des futurs utilisateurs. Chiffrage de la structure et demande de devis comparatifs. Rédaction du CCTP pour appel d'offres. Aide à l'analyse technique des offres. Suivi de chantier hebdomadaire et présence à la réception du chantier. | 20% | 4 500,00 | 1 | 4 500,00 |
| Modalités de paiement. Conception et dessin de la SAE 1500.00€ Remise des analyses des offres. 2000.00€ Après réception du chantier. 1000.00€ | 20% | 0,00 | 1 | 0,00 |

Conditions de règlement: A réception

Total HT 4 500,00
Total TVA 20% 900,00
Total TTC 5 400,00

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"


SAS ESCALADE CONCEPT
16, Rue Jean Moulin - 92240 Malakoff
Tél. 06 61 40 64 72
Mail: escalade.concept@yahoo.com
SIRET 823 399 431 00019

Envoyé en préfecture le 02/11/2018

Reçu en préfecture le 02/11/2018

Affiché le



ID : 069-216902734-20181102-VILLE_2018DC123-AU

Envoyé en préfecture le 02/11/2018

Reçu en préfecture le 02/11/2018

Affiché le



ID : 069-216902734-20181102-VILLE_2018DC123-AU